



Comité Régional Olympique et Sportif
Centre – Val de Loire

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 30 avril 2016

Organismes régionaux présents ou représentés :

AERONAUTIQUE - AIKIDO - ATHLETISME- BADMINTON - BASEBALL - BASKET-BALL - CLUB ALPIN FRANCAIS - COURSE ORIENTATION - CLUBS DE LA DEFENSE - CYCLISME - CYCLOTOURISME - ECHECS - EPGV - EQUITATION - FOOTBALL- FOOTBALL AMERICAIN - GOLF - HALTEROPHILIE - HANDBALL - HANDISPORT - HOCKEY SUR GAZON - JUDO - KARATE - MONTAGNE ET ESCALADE - NATATION - PARACHUTISME - RANDONNEE PEDESTRE - RUGBY - SPELEOLOGIE -SPORT AUTOMOBILE- SQUASH - TENNIS - TENNIS DE TABLE - TIR - TIR A L'ARC - TRIATHLON - UFOLEP - UNSS - VOILE - VOLLEY BALL.

Organismes régionaux absents excusés :

AVIRON - BILLARD - BOWLING ET SPORTS DE QUILLE - BOXE - CLUBS OMNISPORTS - SPORT POUR TOUS - ESCRIME - FSCF - GYMNASTIQUE - LUTTE - MOTOCYCLISME - PETANQUE ET JEU PROVENCAL - PULM - ROLLER SKATING - SPORT ADAPTE - SPORT UNIVERSITAIRE - TWIRLING BATON - USEP - USFEN - VOL A VOILE.

Organismes régionaux absents :

AEROMODELISME - CANOE KAYAK - ETUDE ET SPORTS SOUS MARIN - HOCKEY SUR GLACE - KICK BOXING - MEDAILLES JEUNESSE ET SPORT - PECHE AU COUP - POLICE FRANCAISE - SKI NAUTIQUE - SPORTS DE GLACE - TAEKWONDO - UGSEL.

Organisme régional non adhérent mais invité :

SPORT ENTREPRISE.

Organismes régionaux absents excusés non adhérents mais invités :

BALL-TRAP - BOULES - BOXE FRANCAISE - MOTONAUTIQUE - SAUVETAGE ET SECOURISME.

Assistent :

Les membres du Comité directeur (ne représentant pas une ligue ou un Comité régional) : Philippe CORNU, Jean-Paul CUZON (trésorier), Jean-Louis DESNOUES (Président), Marie Noëlle NIVEAU (secrétaire générale), Jean ROS.

Membres absents excusés : Danièle GASTOU, Christian LECUYER, Christian PRIVAT.

Membre absent : Michel BASNIER.

Les membres de droit : Dominique AGUILLON (CDOS Indre), Pierre-Henry LAVERAT (CDOS Indre-et-Loire) Christian EMERY (CDOS Loiret).

Membres de droit absents excusés: Paul CARRE (CDOS Cher), Joël DEBUIGNE (CDOS Loir-et-Cher), Michel GUILLEMETTE (CDOS Eure-et-Loir).

Salariés présents : Yohan KORMAN, Alicia MAINFERME, Fanny PARMENTIER, Déborah TESI, Marie-Anne TOURAULT et Laurence VIOLET.

Dûment convoquée, conformément à l'article 5 des Statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire du CROS Centre-Val de Loire s'est tenue le samedi 30 avril 2016, à partir de 10 h 30, à la Maison départementale des Sports de Châteauroux, sous la présidence de Jean-Louis DESNOUES, et en présence de :

- M. Eugène BUSSO, ancien membre du Comité Directeur du CROS Centre-Val de Loire,
- M. Rémy FRUCHARD, secrétaire général du CDOS de l'Indre,
- M. Claude GEBUSSON, membre du comité directeur du CDOS de l'Indre,
- Mme Sylvie HIRTZIG, Directrice Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la région Centre-Val de Loire et du Loiret,
- M. Mohamed MOULAY, Vice-Président en charge des sports au sein de la région Centre-Val de Loire,
- Mme Chantal PERROT, ancienne secrétaire générale du CROS Centre-Val de Loire,
- Mme Sylvie PORTE, chargée de développement du Crédit Mutuel,
- M. Rémi PRUNIER, commissaire aux comptes d'ORCOM, représentant M. Bruno Rouillé.

Le Président présente les excuses de :

- M. Xavier BEULIN, président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du Centre-Val de Loire,
- M. François BONNEAU, président du Conseil régional Centre-Val de Loire,
- Mme Alexandra BOUGARD, chargée de mission au Conseil régional Centre-Val de Loire,
- Mme Isabelle BRUNEAU, députée de l'Indre,
- M. Johann CAUET, directeur du Pôle Développement des Activités Physiques et Sportives au Comité National Olympique et Sportif Français,
- Mme Anne DUFOUR, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Indre,
- M. Alain ESPINASSE, Préfet de l'Indre,
- M. Pierre JEUNOT, chargé de mission au Conseil régional Centre-Val de Loire,
- M. Jean-Pierre JOBERT, directeur commercial Loiret du Crédit Mutuel,
- M. Patrick LOTTE, directeur du Service des sports du Conseil régional Centre-Val de Loire,
- M. Sébastien MALLIEN, directeur de l'Agence Crédit Mutuel Orléans Dauphine,
- Mme Gaëlle PAYET, directrice du Mouvement associatif Centre-Val de Loire,
- M. Louis PINTON, Sénateur de l'Indre,
- M. Emmanuel PORCHER, Directeur Général Culture et Sport du Conseil régional du Centre-Val de Loire,
- Mme Soisick RETAILLEAU, ancienne directrice du CROS Centre-Val de Loire,
- M. Bruno ROUILLE, commissaire aux comptes d'ORCOM, représenté par M. Prunier,
- M. Dominique ROULLET, vice-président du Conseil régional du Centre-Val de Loire,
- Mme Agnès SINSOULIER-BIGOT, conseillère régionale déléguée auprès de la Vice-présidence déléguée à la culture du Conseil régional Centre-Val de Loire,
- M. Jean-Pierre SIUTAT, vice-président délégué du Comité National Olympique et Sportif Français, en charge des Territoires,
- Mme Marisol TOURAINE, ministre des affaires sociales et de la santé.

Il accueille également M. Maurice CHATELET, membre d'honneur et membre de la commission EPR du CROS Centre-Val de Loire.

Et présente les excuses des membres d'honneur, membres de la commission EPR, membres de la commission juridique du CROS :

- M. Christian ARMERIGO,
- M. Jean BERGEON,
- M. Jean-Pierre BOUTANT,
- M. André DOMEAU,
- M. Henri LAMENDIN,
- Mme Dominique MIFSUD,
- M. Gérard PAINCHAULT,

- M. Jacques PERROT,
- M. François QUINIOU,
- Mme Nathalie ROS,
- M. Gérard THIRY,
- M. Christian TEINTURIER.

Dominique AGUILLON, Président du CDOS de l'Indre

Dominique AGUILLON remercie les personnes présentes et souhaite une bonne assemblée générale du CROS Centre-Val de Loire.

Rapport de la commission des vérificateurs des pouvoirs

Le responsable de la commission juridique du CROS Centre Val de Loire, Jean Ros, précise que le quorum est atteint (42 / 72).

Par conséquent, l'Assemblée générale ordinaire peut commencer et valablement délibérer.

Ouverture de l'assemblée générale par le Président

Jean-Louis DESNOUES présente les personnalités présentes à la tribune :

- Madame Sylvie HIRTZIG, nouvelle Directrice Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion sociale de la région Centre-Val de Loire et du Loiret,
- Monsieur Mohamed MOULAY, Vice-Président en charge des sports au sein de la région Centre-Val de Loire,

Il présente également Alicia MAINFERME, nouvelle Directrice du CROS Centre-Val de Loire à la suite du départ de Soisick RETAILLEAU qui a rejoint Uniformation.

Jean-Louis Desnoues procède à l'adoption du PV de l'AG 2015.

Yannick VRIGNAUD rappelle que lors de l'AG 2015 il a été voté à l'unanimité de faire une motion pour exprimer la voix du mouvement sportif concernant le CNDS Emploi et demande si cette motion a été rédigée.

Jean-Louis DESNOUES indique qu'il n'y a pas eu de motion mais que des échanges par rapport à ce dispositif ont eu lieu avec la DRDJSCS, notamment concernant les problèmes rencontrés avec e-subvention et que des discussions sont en cours pour que le fonctionnement du CROS et des CDOS soit déconnecté du CNDS et pris en charge par le CNOSF, via le CNDS national.

Le PV de l'AG 2015 est adopté (37 voix pour et 5 abstentions)

Rapport Moral du Président, Jean Louis DESNOUES.

Nous avons eu l'occasion de nous réunir régulièrement depuis le début de l'année, pour échanger, pour accueillir le nouveau Vice-président en charge des sports de la région Centre – Val de Loire.

Je voudrai insister sur 2 choses.

L'année 2015 a été très compliquée au niveau du contexte national, je ne reviendrai pas sur les événements dramatiques qui se sont déroulés. On a vu aussi que 2016 pourrait prendre la même couleur.

Je l'ai dit, les choses ne seront plus comme avant. Il faut avoir ça à l'esprit.

L'autre point que je voulais souligner, c'est qu'un certain nombre de sportifs nous ont quittés. Je ferai un éclairage particulier sur Camille Mufat, Alexis Vastine, Florence Artaud et Jules Bianchi décédés, à l'occasion de l'organisation d'un jeu télévisé. Dans le cadre de cette année olympique, il est normal qu'on mette en lumière ces sportifs.

Je voudrai en profiter pour y associer tous les amis de la famille du sport qui ont connu de la peine. Il y a un certain nombre de grands serviteurs du sport de la région Centre – Val de Loire qui nous ont quitté également ou qui, pour certains d'entre eux, sont en train de lutter contre la maladie, au sein même du comité régional olympique et sportif du Centre-Val de Loire.

Je vous demande d'avoir une pensée pour eux et de vous lever pour une minute d'applaudissement.
Merci

Je l'ai dit, 2015 a connu une vraie évolution, voire une révolution, pour ce qui nous concerne.
On est en période électorale quasiment tous les ans, maintenant.

Vous savez que nous étions particulièrement attentifs à cette élection régionale puisque la région est un de nos deux partenaires principaux, avec les services de l'Etat. C'était une échéance importante. Au niveau du mouvement sportif, nous avons reçu les candidats des différentes listes pour connaître et échanger sur leur politique sportive.

Nous avons reçu François Bonneau, candidat. Depuis, nous avons été reçus par François Bonneau, président. Il nous paraissait important, pour le monde sportif régional qu'il y ait un vice-président en charge des sports. Nous avons été exhaussés. Je n'ai pas eu l'occasion de vous dire, Monsieur le Vice-président, mais le passage de 15 postes de vice-présidents à 13 nous avait inquiétés.

Ces élections, dans le cadre de la Loi NOTRe avec la réorganisation des régions, ont également modifié le cadre des compétences des différents territoires.

Ainsi le sport devient une compétence partagée avec la culture, le tourisme, l'éducation populaire, et les langues régionales. Compétence partagée par l'ensemble des partenaires, mais dans un contexte difficile qui risque de n'être partagée par personne.

En sachant qu'au niveau de l'Etat, le choix est clair, c'est le sport de Haut Niveau et le portage des politiques en faveur des publics éloignés de la pratique sportive.

Je le redis, nous sommes dans une évolution voire une révolution. Il faut, s'en doute, aussi nous adapter à cette évolution sociétale et l'accompagner. C'est un peu compliqué.

Nous sommes dans un modèle qui a fait ses preuves. L'organisation du sport en France est atypique en Europe. On reste très attentifs mais ce modèle doit évoluer.

Le mouvement olympique s'est penché sur cette problématique. Un certain nombre de fédérations ont déjà pris un peu d'avance par rapport à une réorganisation.

C'est aussi le cas pour le Mouvement Sportif du Centre-Val de Loire puisque le CROS Centre-Val de Loire s'est engagé dans un projet territorial.

Cela vient bousculer nos habitudes et notre mode de fonctionnement. J'en reviens sur cette compétence partagée, qui est forcément partagée par tout le monde lorsqu'il y a peu d'argent et devient plus compliquée lorsqu'il y a moins de moyens financiers, et c'est le cas, il ne faut pas se le cacher. Il y a une réalité économique, due aux priorités, des compétences régionales obligatoires au niveau de nos partenaires institutionnels.

La baisse cumulée de 5% des différents partenaires, des manifestations qui ne sont plus aidées, des investissements qui ne sont plus réalisés, la compilation de ces baisses à un effet « ciseau ».

Je crains, et on commence à le voir, qu'il y ait des structures en grandes difficultés, et cela va aller en s'accroissant.

L'emploi est une priorité nationale et nous nous y engageons pour pouvoir le porter mais il faut être en bonne santé financière sinon cela devient rapidement très compliqué.

2015 a vu le début de cette transformation, qui nous emmènera jusqu'en 2017, qu'il y ait réorganisation du sport ou non.

Deux échéances importantes pour l'année prochaine :

- Les élections présidentielles en mai 2017,
- Le 13 septembre 2017, l'attribution du pays hôte des JO de 2024 où la France est candidate.

Ces deux échéances auront un impact décisif au nouveau de l'organisation du sport en France.

Cette période de transition qui s'ouvre devant nous a déjà commencé en 2015. Suite à cette réorganisation, au niveau de la région, mais aussi avec un équilibre politique qui a évolué par rapport à l'ancienne mandature, et l'arrivée de nouveaux élus plus jeunes, nos relations sont à réexpliquer et à conforter.

Je souhaite qu'avec ces évolutions, nous continuons à travailler en collaboration, comme on l'a toujours fait en région Centre-Val de Loire.

Un point particulier, en 2015, nous sommes revenus, avec les services de l'Etat, dans une relation apaisée, une relation normale qui doit être le mode de fonctionnement.

Nous sommes condamnés à travailler ensemble, ce n'est pas une grosse peine, pas en ce qui nous concerne.

Nous devons travailler ensemble pour le bien de nos clubs, pour nos licenciés, pour la pratique sportive. Nous sommes là pour ça, un quart de la population est licenciée en région Centre-Val de Loire, c'est pour eux que l'on travaille mais également pour ceux qu'ils ne le sont pas.

Je voudrai vous parler d'un projet, sur lequel le candidat François Bonneau s'est engagé, ainsi que le Président, il s'agit d'une Maison Régionale des Sports, projet partagé avec les services de l'Etat.

Un certain nombre de ligues sont hébergées dans la maison des sports du Loiret. Cela devient compliqué. Il y a aussi d'autres besoins, y compris pour celles qui ont des infrastructures.

En ce qui concerne cette Maison régionale, il y a un petit point d'achoppement, mais que j'entends. Le mouvement sportif raisonne sur une olympiade, 4 ans, pour nos amis de la région Centre-Val de Loire, ils sont sur la période de la mandature, 6 ans. Il y a deux ans d'écart.

Ce ne sera pas une construction neuve, on s'en doutait dans le contexte actuel, mais ce sera une réhabilitation d'un bâtiment mutualisé.

Une réalisation mutualisée comme celle que connaît actuellement le Comité Régional Olympique et Sportif au sein de la Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.

Il faut, au travers d'un grand projet comme cela, imaginer quelque chose de cohérent dans le cadre de l'économie sociale et solidaire où le sport aura toute sa place.

L'année 2015, le CROS a connu quelques absences pour cause de maladies mais aussi des joies avec une maternité. L'équipe salariée a su pallier aux absences, au départ de Soisick Retailleau partie vers d'autres horizons.

Je voulais en profiter pour remercier plus particulièrement l'équipe des élus et des salariés du CROS qui se sont investis pour répondre à vos sollicitations et que vous puissiez être satisfaits.

Période compliquée, je le rappelle avec le dispositif CAP ASSO et un phénomène d'aspiration, fin 2015 qui a débouché sur une instruction de deux fois plus de dossiers par rapport à l'année précédente.

Changement aussi au niveau des élus, avec notre secrétaire générale, Chantal Perrot, qui aspirait à une retraite méritée et un retour vers sa Bretagne d'adoption, et qui a été remplacée par Marie-Noëlle Niveau.

L'arrivée d'Alicia Mainferme va permettre aux élus et à l'équipe de souffler.

Merci à tous pour cet investissement qui nous a permis de fonctionner pour mieux répondre à vos attentes.

Pour conclure ce rapport moral, les années de transition qui arrivent sont importantes :

- 2016, l'année de la mise en place
- 2017, je pense qu'on aura une vision réaliste de ce que sera le sport dans les années futures.

Nous entrons sur deux années qui vont être déterminantes pour nos organisations.

A nous de montrer, notre pertinence,
A nous de montrer, notre efficacité,
A nous de montrer, notre capacité d'évolution,
C'est ça le plus important.

Nous adapter, n'est pas forcément renoncer mais mieux répondre à la demande de nos concitoyens et mieux prendre en compte cette réalité sociétale.

Je vous remercie et je compte sur vous.

Rapport d'activités 2015, introduit par Marie-Noëlle NIVEAU, secrétaire générale

Le rapport d'activités ayant été adressé à l'ensemble des membres avant l'assemblée générale, Marie-Noëlle NIVEAU invite chaque responsable de pôle à mettre en exergue les actions importantes qui se sont déroulées en 2015.

Le pôle "Aménagement du territoire et développement des pratiques"

Patrice DOCTRINAL indique que l'action à retenir pour 2015 est la réalisation du diagnostic sport de la communauté d'agglomération de Montargis. Cette communauté d'agglomération est la première en région Centre-Val de Loire à avoir pris la compétence « sport ». L'enjeu pour le mouvement sportif est majeur car il devra s'organiser pour avoir des représentants sur ces territoires.

Le Pôle « Communication »

Bruno SIMON évoque les principales actions de l'année 2015 :

- L'étude sur les impacts économiques et sociétaux du sport dont le projet a été présentée lors de l'AG de l'année dernière par le Vice-Président de l'Université, Thierry MONTALIEU, est en cours.
- La cérémonie des méritants a évolué en 2015 avec la venue d'un parrain. Pour ce nouveau format, le premier parrain fût Bruno BINI.
- Grâce à la réception du nouveau logo fourni par le CNOSF, quelques objets publicitaires ont été réalisés.

Le pôle « Professionnalisation »

Jean-Luc ROGER, responsable de la Commission « Emploi », rappelle que les aides à l'emploi sont importantes et utilisées par le mouvement sportif, comme le prouvent les chiffres de 2015 :

- 214 dossiers Cap'asso ont reçu un accord favorable soit environ 224 emplois ETP
- 29 dossiers apprentissage

Concernant la commission « Formation », 741 bénévoles ont été formés à la gestion associative cette année. Cela correspond à 314 heures de formation sur 6 thématiques : fonctionnement, gestion de ressources humaines, gestion financière et comptable, communication, actualités, BasiCompta.

Le réseau de compétences est toujours à disposition des associations.

Le pôle « CNDS et haut niveau »

Concernant le CNDS, Daniel GOUGEON rappelle que les relations avec la DRDJSCS sont apaisées, permettant ainsi un travail en toute collaboration et que le travail d'instruction mené par le CROS est considérable (environ 200 heures) et impartial.

Concernant le haut-niveau, il indique que le travail s'articule autour de deux dossiers :

- Le PES territorial (pôle d'excellence territoriale) avec un comité de pilotage constitué de la DRDJSCS, du rectorat, du Mouvement sportif, et du Conseil régional pour s'assurer de la cohérence du dispositif,
- Le suivi médical de prévention des pôles espoirs avec un travail d'harmonisation des tarifs pratiqués par les praticiens médicaux et paramédicaux

Résolution 2 : adoption des rapports moral et d'activités

Les rapports moral et d'activités sont adoptés à l'unanimité.

Rapport financier de l'exercice 2015, présenté par Jean-Paul Cuzon, trésorier général

Jean-Paul Cuzon présente le bilan au 31 décembre 2015 qui se solde par un excédent de 22 504,91€.

Il rappelle les faits et règles comptables suivants :

- L'exercice comporte une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.
- L'exercice précédent comportait une durée de 12 mois.
- Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.
- Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Notes liées à l'actif du bilan

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La durée d'usage a été retenue dans le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables, l'entité étant en dessous des seuils réglementaires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Créances

Les créances à recevoir sont les suivantes :

- Prestations LMAC :

74 085.04 €

- Divers clients :	6 616.26 €
- CDOS :	504.55 €
- CNOSF :	490.10 €
- Fournisseurs (avoirs non déduits) :	48.03 €
- Fournisseurs (avoirs à recevoir) :	1 830.00

Les subventions à recevoir et les soldes :

Subvention du Conseil Régional concernant l'année 2015 : 92 654€ (70 000 € solde subvention fonctionnement 2014 et 22 654 € CAP'ASSO 2015).

La trésorerie

La trésorerie augmente de 13 395.15 €.

Charges comptabilisées d'avance :

- Intervention informatique et maintenance :	632.27 €
- Assurance :	1 374.83 €
- Location photocopieur et standard téléphonique :	1 512.90 €
- Documentation :	1 203.95 €
- Formation :	1 600.00 €

Notes liées au passif du bilan

Fonds propres

La variation des capitaux propres entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre s'élève à +38 439.00 € et s'explique de la façon suivante :

Résultat de l'exercice 2015 :	22 504.91 €
Solde subventions d'investissement :	15 934.00 €

Provisions pour risques

La variation de - 2045.18 € correspond à la dotation aux provisions des indemnités de fin de carrière.

Dettes

Les dettes fournisseurs pour : 69 624.89 € (dont FNP 6 305.79€)

Les dettes fiscales et sociales comprennent les postes suivants :

- Dettes congés payés et primes :	15 580.00 €
- Dettes sur charges sociales congés payés et primes :	7 133.00 €
- Dettes aux organismes sociaux :	33 736.00 €
- Taxe formation continue :	3 163.00 €

Les autres dettes comprennent des postes suivants :

- CNDS innovation sociale :	5 243.00 €
- Report CNDS :	209.67 €

Produits constatés d'avance : 9 950.00 €

ACTIF					PASSIF		
	EXERCICE du 01/01/2015 au 31/12/2015			Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014		EXERCICE du 01/01/2015 au 31/12/2015	Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014
	BRUT	AMORT.	NET				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					COMPTES DE CAPITAUX		
Logiciel	3 336,84 €	3 336,84 €			Fonds Associatifs	107 516,96 €	107 516,96 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Petit matériel	1 746,16 €	1 746,16 €					
Agencement aménagement	12 148,20 €	8 902,89 €	3 245,31 €	4 768,70 €			
Matériel de transport	27 700,00 €	4 674,85 €	23 025,15 €		Report à nouveau	198 279,58 €	174 671,05 €
Matériel informatique	18 867,28 €	15 130,11 €	3 737,17 €	3 899,12 €	Résultat de la saison	22 504,91 €	23 608,53 €
Mobilier	18 701,78 €	13 637,60 €	5 064,18 €	5 979,66 €	Subvention Investissement	15 934,09 €	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Dépôts et cautions	9 538,00 €		9 538,00 €	9 538,00 €			
Total des immobilisations	92 038,26 €	47 428,45 €	44 609,81 €	24 185,48 €	Total des fonds propres	344 235,54 €	305 796,54 €
STOCKS					PROVISIONS POUR RISQUES	13 006,04 €	15 051,22 €
Total stocks					Total provisions	13 006,04 €	15 051,22 €
ACTIF CIRCULANT					Dettes et comptes rattachés		
Créances à recevoir	83 573,98 €		83 573,98 €	53 299,47 €	Emprunt et dettes assimilées	6 790,49 €	
Subventions à recevoir	92 654,00 €		92 654,00 €	82 988,00 €	Dettes fournisseurs	69 624,89 €	45 572,65 €
Total actif circulant	176 227,98 €		176 227,98 €	136 287,47 €	Dettes fiscales et sociales	60 337,92 €	57 356,79 €
TRESORERIE					Autres dettes	5 454,45 €	7 812,87 €
Valeur de placement	147 990,16 €		147 990,16 €	144 912,59 €	Total dettes à court terme	142 207,75 €	110 742,31 €
Disponibilités CROS	134 247,43 €		134 247,43 €	123 929,85 €			
Caisse							
Total trésorerie	282 237,59 €		282 237,59 €	268 842,44 €			
COMPTES DE REGULARISATION					COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	6 323,95 €		6 323,95 €	3 774,68 €	Produits constatés d'avance	9 950,00 €	1 500,00 €
Total régularisation	6 323,95 €		6 323,95 €	3 774,68 €	Total régularisation	9 950,00 €	1 500,00 €
TOTAL ACTIF	556 827,78 €	47 428,45 €	509 399,33 €	433 090,07 €	TOTAL PASSIF	509 399,33 €	433 090,07 €

Notes liées au compte de résultat

Ventilation des produits

Les prestations LMAC ont diminué sur l'exercice 2015 d'un montant de 12 121,56 €.

Les subventions CNDS se sont élevées à 157 124 €.

Les subventions du Conseil Régional se sont élevées à 178 666,00 €, celles-ci comprennent les subventions Cap'Asso pour un montant de 38 666,00 € et la subvention de fonctionnement 140 000 €.

Soit une baisse 8 876,00 € des subventions reçues.

Les autres produits comprennent les cotisations des Lignes, les remboursements de repas, les abandons de créances.

Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles correspondent aux diverses charges exceptionnelles pour la somme de 96.93€. Les produits exceptionnels correspondent au prix de cession de l'immobilisation vendue d'un montant de 7 600.00€ et de produits exceptionnels pour 2 991.70€.

Rémunération globale des trois plus hauts cadres dirigeants :

Néant.

COMPTES de CHARGES	SAISON 2015	PREVISION 2015	SAISON 2014	COMPTES de PRODUITS	SAISON 2015	PREVISION 2015	SAISON 2014
	01/01/15 au 31/12/15		01/01/14 au 31/12/14		01/01/15 au 31/12/15		01/01/14 au 31/12/14
600 - Achats et charges d'exploitation	13 286,57 €	16 560,00 €	11 643,36 €	706 - Prestations LMAC	83 181,16 €	80 250,00 €	95 302,72 €
610 - Services extérieurs	47 192,77 €	48 340,00 €	47 963,89 €	706 - Prestations DLA	5 000,00 €	3 000,00 €	- €
620 - Autres services extérieurs	92 433,08 €	93 400,00 €	92 063,31 €	706 - Autres prestations	3 833,54 €	13 200,00 €	13 133,06 €
630 - Impôts et Taxes	6 171,22 €	5 100,00 €	4 499,16 €	740 - Subventions	337 976,66 €	344 700,00 €	344 666,00 €
640 - Charges de personnel	265 800,37 €	283 600,00 €	276 491,54 €	741 - Partenaires	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
				748 - CNDS spécifiques	3 167,00 €	2 500,00 €	1 960,22 €
650 - Charges de gestion courante	25 425,00 €	29 000,00 €	27 060,00 €	750 - Produits de gestion courante	20 201,52 €	16 850,00 €	19 585,60 €
658 - Charges diverses gestion courante	1,82 €			758 - Produits Divers gestion courante	0,75 €		
658 - CNDS spécifiques	3 119,00 €	2 500,00 €	1 905,22 €	7585 - Abandon créances	3 578,49 €	6 000,00 €	4 670,53 €
660 - Charges financières	206,37 €	- €	- €	760 - Produits financiers	3 700,83 €	3 000,00 €	4 086,13 €
670 - Charges exceptionnelles	96,93 €	- €	9 346,13 €	770 - Produits exceptionnels	10 591,70 €	7 600,00 €	1 529,00 €
680 - Dotations aux amorts et provision	9 273,92 €	11 500,00 €	10 905,10 €	780 - Reprise sur provisions	5 280,31 €	3 900,00 €	11 552,98 €
				790 - Transfert de charges			
TOTAL DES CHARGES	463 007,05 €	490 000,00 €	481 877,71 €	TOTAL DES PRODUITS	485 511,96 €	490 000,00 €	505 486,24 €
EXCEDENT DE LA SAISON	22 504,91 €		23 608,53 €	DEFICIT DE LA SAISON			
TOTAL	485 511,96 €	490 000,00 €	505 486,24 €	TOTAL	485 511,96 €	490 000,00 €	505 486,24 €

En conclusion, le résultat est bénéficiaire de 22 505€, malgré une baisse des subventions de 1.94% soit 6.690€. Ce résultat s'explique par différents points :

- Une baisse de la masse salariale d'environ 18 000€ par rapport au prévisionnel dû à un congé maternité, à une absence pour maladie et au départ de notre directrice.
- Les autres postes de charge restent maîtrisés par rapport à l'exercice précédent sauf les impôts et taxes à cause de l'augmentation du taux (0.63% en 2014 et 1.18% en 2015).
- LMAC augmentation des recettes par rapport au prévisionnel essentiellement dû à l'instruction de dossiers CAP'ASSO, malgré une baisse des heures de formations. A noter la fin du dispositif emploi avenir (N-1 13 000€ de recette) prévu dans le prévisionnel.
- Des recettes DLA pour un montant de 5 000€.
- Les produits exceptionnels plus importants que l'année précédente grâce à la vente du véhicule.
- Une baisse des reprises de provision du fait de la reprise de la provision en N-1 de la caution de la rue Jean MOULIN contre balancée par la charge exceptionnelle du même montant.

Malgré tout il faut donc rester attentif et vigilant à la bonne gestion de notre association en maîtrisant nos dépenses, car comme nous le savons tous, les produits ne sont pas garantis.

Rapport du Commissaire aux Comptes, présenté par Rémi PRUNIER

En exécution de la mission qui leur a été confiée par l'Assemblée Générale, il nous présente leur rapport moral relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CROS Centre-Val de Loire, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de leurs appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur. Il leur appartient, sur la base de leur audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les comptes annuels

Ils ont effectué leur audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Ils estiment que les éléments qu'ils ont collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Ils certifient que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de leurs appréciations, ils portent à notre connaissance les éléments suivants :

- dans le cadre de leur appréciation des principes comptables suivis par l'association, ils ont été conduits à examiner le traitement comptable des subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de leur démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de leur opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques

Ils ont également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Ils n'ont pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Résolution n°3 : adoption du rapport financier

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat financier

Jean-Paul Cuzon propose d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 22 504.91 € de la manière suivante :

Reprise du poste report à nouveau créditeur :	198 279.58 €
Résultat bénéficiaire de l'exercice (imputation) :	22 504.91 €

Montant du poste report à nouveau créditeur (après affectation) : 220 784.49 €

Résolution 4 : affectation du résultat financier

L'affectation de l'exercice 2015 est adoptée à l'unanimité.

Validation du commissaire aux comptes suppléant

À la suite du départ en retraite de Serge AUBAILLY, commissaire aux comptes suppléant, nous devons procéder à son remplacement. Le Cabinet ORCOM nous propose Thibaut CLOSSET.

Résolution 5 : Validation du Commissaire aux comptes suppléant

Le Commissaire aux comptes suppléant, Thibaut CLOSSET, est validé à l'unanimité.

Projet de Budget 2016, présenté par Jean-Paul Cuzon

Jean-Paul Cuzon présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2016.

COMPTEs de CHARGES	Prévision 2016	Réalisé 2015	COMPTEs de PRODUITS	Prévision 2016	Réalisé 2015
600 - Achats et charges d'exploitation	20 750,00 €	13 286,57 €	706 - Prestations LMAC	69 900,00 €	83 181,16 €
610 - Services extérieurs	48 540,00 €	47 192,77 €	706 - Prestations DLA	5 000,00 €	5 000,00 €
620 - Autres services extérieurs	89 200,00 €	92 433,08 €	706 - Autres prestations	5 000,00 €	3 833,54 €
630 - Impôts et Taxes	6 350,00 €	6 171,22 €	740 - Subventions	365 700,00 €	337 976,66 €
640 - Charges de personnel	274 040,00 €	265 800,37 €	740 - Partenariat	9 000,00 €	9 000,00 €
			748 - CNDS spécifiques	6 200,00 €	3 167,00 €
650 - Charges de gestion courante	32 000,00 €	25 425,00 €	750 - Produits de gestion courante	21 300,00 €	20 201,52 €
658 - Charges diverses gestion courante		1,82 €	758 - Produits Divers gestion courante		0,75 €
658 - CNDS spécifiques	12 700,00 €	3 119,00 €	758 - Abandon créances	4 000,00 €	3 578,49 €
660 - Charges financières	20,00 €	206,37 €	760 - Produits financiers	3 000,00 €	3 700,83 €
670 - Charges exceptionnelles	- €	96,93 €	770 - Produits exceptionnels	0,00 €	10 591,70 €
680 - Dotations aux amortissements et provision	9 400,00 €	9 273,92 €	780 - Reprise sur provision	3 900,00 €	5 280,31 €
			790 - Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES	493 000,00 €	463 007,05 €	TOTAL DES PRODUITS	493 000,00 €	485 511,96 €
BENEFICE DE LA SAISON		22 504,91 €	DEFICIT DE LA SAISON	0,00 €	
TOTAL	493 000,00 €	485 511,96 €	TOTAL	493 000,00 €	485 511,96 €

Résolution 6 : adoption du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2016 est adopté à l'unanimité.

Projet de Budget 2017, présenté par Jean-Paul Cuzon

Jean-Paul Cuzon présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2017.

COMPTEs de CHARGES	Prévision 2016	Prévision 2017	COMPTEs de PRODUITS	Prévision 2016	Prévision 2017
600 - Achats et charges d'exploitation	20 750,00 €	13 000,00 €	706 - Prestations LMAC	69 900,00 €	68 000,00 €
610 - Services extérieurs	48 540,00 €	49 400,00 €	706 - Prestations DLA	5 000,00 €	6 000,00 €
620 - Autres services extérieurs	89 200,00 €	85 400,00 €	706 - Autres prestations	5 000,00 €	5 000,00 €
630 - Impôts et Taxes	6 350,00 €	6 700,00 €	740 - Subventions	365 700,00 €	370 200,00 €
640 - Charges de personnel	274 040,00 €	294 600,00 €	740 - Partenariat	9 000,00 €	11 000,00 €
			748 - CNDS spécifiques	6 200,00 €	4 000,00 €
650 - Charges de gestion courante	32 000,00 €	32 500,00 €	750 - Produits de gestion courante	21 300,00 €	21 000,00 €
658 - Charges diverses gestion courante	- €	- €	758 - Produits Divers gestion courante	0,00 €	0,00 €
658 - CNDS spécifiques	12 700,00 €	6 000,00 €	758 - Abandon créances	4 000,00 €	4 000,00 €
660 - Charges financières	20,00 €	- €	760 - Produits financiers	3 000,00 €	2 500,00 €
670 - Charges exceptionnelles	- €	- €	770 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
680 - Dotations aux amortissements et provision	9 400,00 €	8 000,00 €	780 - Reprise sur provision	3 900,00 €	3 900,00 €
			790 - Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES	493 000,00 €	495 600,00 €	TOTAL DES PRODUITS	493 000,00 €	495 600,00 €
BENEFICE DE LA SAISON		- €	DEFICIT DE LA SAISON	0,00 €	
TOTAL	493 000,00 €	495 600,00 €	TOTAL	493 000,00 €	495 600,00 €

Résolution 7 : adoption du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2017 est adopté à la majorité moins une abstention

Montant des cotisations annuelles 2017

Jean-Paul Cuzon propose le montant suivant de cotisations pour l'année 2017 :

Pour les membres actifs	250,00 €
Pour les membres associés	125,00 €

Résolution 8 : adoption du montant des cotisations 2017

Le montant des cotisations 2017 est adopté à la majorité moins 2 abstentions et 4 voix contre.

Autorisation donnée au Président par l'A.G. pour signer les documents officiels, les conventions

Marie-Noëlle NIVEAU précise que, chaque année, l'assemblée générale doit donner l'autorisation au Président de signer les documents officiels.

Marie-Noëlle NIVEAU soumet au vote cette demande d'autorisation à l'assemblée.

L'autorisation de signer les documents officiels et les conventions est adoptée à l'unanimité.

Points d'actualité, présenté par Jean-Louis DESNOUES

Les évolutions actuelles, notamment avec les nouvelles régions, vont conduire à des évolutions de plusieurs ordres :

- Evolution des statuts avec une réflexion nationale et régionale
- Evolution par rapport au management
- Evolution des relations avec nos partenaires.

Le président du CROS Centre-Val de Loire précise son attachement au mode de conventionnement. Il apparaît important de discuter ensemble autour d'un certain nombre d'engagements réciproques.

Il rappelle que la Région Centre-Val de Loire était la première à avoir signé une convention tripartite pluriannuelle (Etat- Région- CROS). Cette convention n'a pu être renouvelée mais il souhaite réitérer cet engagement moral qui donne une certaine sécurité.

Il est nécessaire de travailler sur ces évolutions avec nos structures. Le CROS Centre-Val de Loire propose de rencontrer les ligues.

Le président revient sur la création d'une maison des sports régionale dont le projet a été soutenu par le candidat élu au Conseil Régional ainsi que par la Directrice de la jeunesse et des sports.

Le projet territorial initié par le CROS Centre-Val de Loire avec les six CDOS de la région a été repris au niveau national. Le CNOF travaille actuellement dessus afin d'avoir une ligne directrice par rapport à cette démarche et notamment avoir une vision politique.

Le Président rappelle qu'il est important de définir une stratégie pour travailler ensemble au bien-être de la pratique sportive et qu'il convient d'avoir une démarche prospective et d'engagement volontariste.

Présentation des Projets 2016 d'activités des Commissions et Groupes de travail

Marie-Noëlle Niveau demande aux responsables de pôle de présenter les perspectives de 2016.

Le pôle « Aménagement du territoire et développement des pratiques », présenté par Patrice DOCTRINAL

Ce pôle travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat et le Conseil Régional afin de faire valoir le positionnement du mouvement sportif.

Aujourd'hui, nous devons nous organiser et être plus performant, pour être reconnu. Nous devons être capables d'être présents dans les territoires et avoir un nouveau positionnement, une nouvelle organisation.

Le programme « Horizon 2020 » de la Région parle des 23 bassins de vie. Aujourd'hui, beaucoup de choses s'organisent sur ces 23 bassins de vie. Si le mouvement sportif n'est pas sur ces bassins de vie, il aura perdu. Patrice Doctrinal précise que nous avons 4 ans pour avoir un représentant dans tous les bassins de vie.

Pour la partie aménagement du territoire :

- Réaliser des diagnostics sportifs de territoire (Communauté de communes Sologne des Rivières, Pays Loire Touraine...).
- Faire connaître le positionnement du Mouvement sportif sur les orientations des politiques publiques territorialisées (contrats de pays/d'agglos, comités de pilotage...).
- Faire entendre la voix du Mouvement sportif sur le travail effectué sur les bassins de vie issus du SRADDT.
- Avis sur les équipements sportifs : service des sports et service aménagement du territoire du Conseil régional, CNDP Equipements.
- Constituer une « structure ressource » pour répondre aux sollicitations des maîtres d'ouvrage d'équipements et aux partenaires publics.
- Accompagner l'élaboration des schémas de cohérence d'équipements de Ligues de la prochaine olympiade.

- Faire entendre la voix du Mouvement sportif dans les différents Comités de Pilotage.

Pour la partie développement des pratiques :

- Sport – Santé : Mise en place d'un bilan des actions sport – santé sur le territoire régional (formations, labellisation, Médico-sport santé...), participation aux actions du réseau régional APS-S, instruction de dossiers CNDS.
- Sport et Handicaps : Mise en place d'une Conférence de sensibilisation, instruction de dossiers CNDS, accompagnement de projets sport et handicaps.
- Sport et entreprise : Etat des lieux du sport en entreprise (service civique), création d'un groupe de travail, préconisations pour le développement du sport entreprise.
- Sports aériens : Réactivation du CRISA.

Le pôle « Communication et récompenses », présenté par Bruno SIMON

Pour la partie communication :

- La communication écrite et web :
 - o Poursuivre l'information du Mouvement Olympique et Sportif régional sur le site internet du CROS (4200 visites / mois en moyenne)
 - o Faire savoir ce que le CROS réalise, communiquer sur les événements des Ligues via la Lettre (électronique) du CROS, diffusée à 5300 destinataires.
 - o Réalisation de documents, de présentations, de supports de communication pour les différents pôles d'activité du CROS (tracts, affiches, logos, plaquettes, divers...).
 - o Mettre en valeur les Jeux Olympiques et les sportifs régionaux sélectionnés pour Rio
- La communication événementielle :
 - o Accroître le rayonnement du mouvement sportif régional.
 - o Favoriser et faciliter l'organisation d'événements, participer à la mise en place de l'ensemble des événements du CROS et les promouvoir.
 - o Mettre en valeur la candidature de Paris 2024.
- Le Mouvement olympique et sportif dans la Presse :
 - o Faire savoir ce que le CROS réalise auprès du grand public, des partenaires et des institutions.
 - o Développer la relation CROS – Médias régionaux et les points Presse.

Pour la partie récompenses :

- Le trophée des sportifs et dirigeants méritants: Valorisation des résultats des sportifs, de l'implication des dirigeants, de la disponibilité des arbitres.
- Le trophée des communes les plus sportives.
 - o Mise en place d'un label « commune sportive » qui sera remis à 21 communes en 2016
 - o La commune la plus sportive 2016 est... à découvrir en fin d'AG !

Le pôle « Professionnalisation », présenté par Bernard Philippe

Pour la partie veille documentaire et information aux associations :

- Boite à outils mise à jour (+ 150 outils d'aide à la gestion associative)
- Création de fiches pratiques en lien avec l'actualité de l'emploi et de la formation

Tous les documents sont consultables sur le site Internet du CROS Centre-Val de Loire.

Pour la partie formation :

- Formations des bénévoles : 25 thèmes de formations proposés. Possibilité de dispenser des formations à la demande.
- Mise en place du e-learning en 2017.
- Actions collectives à destination des salariés du mouvement sportif

Pour la partie accompagnement et conseil:

- Accompagnement à l'emploi (création, consolidation, gestion...)
- Accompagnement à la gestion associative : nouveau service, CONSEIL ASSO SPORT
- Accompagnement à la mise en place des plans de formation dans les associations : dispositifs, aide à l'ingénierie, intervention...
- Conseils emploi/formation

Le pôle « CNDS et haut niveau », présenté par Daniel GOUGEON

Pour la partie haut niveau :

- Participation aux comités de pilotage des pôles Espoirs et des pôles France
- Participation aux comités de pilotage du Conseil régional : suivi médical des pôles, centre d'entraînement régional

Pour la partie CNDS :

- Participation à la commission territoriale CNDS et aux réunions préparatoires
- Instruction des dossiers CNDS 2016 Liges et proposition d'affectation des montants. Les groupes de travail (formation, emploi, santé et ligue) qui étudient les dossiers se compose de 14 personnes (élus et salariés). L'instruction est faite en fonction des notes de la DRDJSCS et de critères communs à tous. Au total, l'instruction des dossiers CNDS représente environ 300 heures de travail.

Monsieur Morin, Président de la ligue de judo, interpelle sur les feuilles d'émergence des formations demandées par le CROS Centre-Val de Loire.

Monsieur Gougeon précise que depuis que la formation est régionalisée, il a été décidé d'un commun accord avec la Direction Régionale Jeunesse et Sport et les Directions Départementales de demander les feuilles d'émergence aux formations pour étudier cette partie du CNDS. Ces documents annexes permettent de confirmer les formations réalisées. Cette décision n'a jamais été remise en cause et figure toujours dans la note régionale.

Madame Hirtzig confirme ces propos.

Vœux et questions diverses

Néant

Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale se déroulera dans l'Indre-et-Loire, fin mars 2017.

Intervention des personnalités présentes

Sylvie PORTE, Crédit Mutuel, partenaire du CROS Centre-Val de Loire

Elle remercie l'assemblée et les personnes présentes.

Elle précise que le Crédit Mutuel est proche des associations, dans son cœur de métier, mais aussi en les accompagnant avec des services pour les aider dans leurs activités, notamment avec le site Internet Associatheque sur lequel des informations juridiques, fiscales et comptables garanties par des experts sont mises en ligne pour aider les associations.

Le Crédit Mutuel est également sollicité pour apporter des aides financières aux associations. Sylvie PORTE indique que le Crédit Mutuel a maintenu le niveau de ses aides.

Jean-Louis DESNOUES indique qu'une convention cadre va être renouvelée pour 3 ans avec le CROS Centre-Val de Loire et qu'elle peut être déclinée au niveau des comités.

Mohamed MOULAY, Vice-Président délégué aux Sports au sein de la région Centre-Val de Loire

Monsieur Moulay indique qu'il est heureux d'être parmi nous à Châteauroux pour diverses raisons : sa première participation à l'AG du CROS Centre-Val de Loire, même s'il a déjà rencontré une grande partie des personnes présentes lors de la visite des locaux du CROS Centre-Val de Loire, et aussi parce que le sport est une passion, un engagement et qu'il est issu d'une famille de sportif.

Avant d'être élu au sein de l'exécutif du Conseil régional, il rappelle que, lors de la précédente mandature, il représentait le Président de région dans les événements sportifs organisés en Indre-et-Loire. La proposition que lui a faite François BONNEAU d'être vice-président délégué aux Sports a été pour lui une reconnaissance mais aussi une lourde responsabilité dans le contexte sociétal actuel difficile et dans le contexte lié à nos institutions (contrainte budgétaire, loi NOTRe, intercommunalité, ...). Le modèle actuel du sport et l'architecture de notre fonctionnement sont à faire évoluer dans le cadre de ces évolutions.

Monsieur Moulay insiste sur le fait qu'avec les drames qui ont eu lieu en janvier et novembre 2015, les acteurs du sport (bénévoles, sportifs de haut niveau, dirigeants, salariés) ont une part de responsabilité, dans le sens où le mouvement sportif, les services de l'état et les collectivités sont acteurs de la démocratie et que l'intérêt est de « jouer collectif ».

Il indique avoir noté le débat autour des licences, qui est une vraie question car il est difficile pour les clubs de trouver des financements et il salue la participation des acteurs privés et des acteurs de l'ESS.

Les autres défis porteront, comme cela a été souligné lors de cette AG, sur les installations sportives, l'aménagement du territoire et la question de la professionnalisation et de la formation. Ces éléments font partie du schéma de la mandature. La principale question porte, dans cette situation de raréfaction des deniers publics, sur la façon de travailler ensemble. Lors d'une rencontre avec Madame Hirtzig, ils ont évoqué la mise en place de contrats, de conventions puisqu'il semble important de relancer des dispositifs et des dynamiques de contractualisation pour que le mouvement sportif, les services de l'état et les collectivités soient soudés dans nos territoires à l'échelle de la région par des valeurs, d'autant plus importantes dans le sport.

Monsieur MOULAY souligne que si les acteurs du sport n'étaient pas présents dans certains territoires, certaines situations seraient encore plus compliquées qu'elles ne le sont actuellement et qu'il est primordial de remettre des valeurs et de liant entre nous tous et que le CROS Centre-Val de Loire est un bon outil, un acteur incontournable, dans cette fédération. Fédérer est un terme important. Il est important de pouvoir tous ensemble passer du symbolique à l'acte dans la situation actuelle.

Dans les chantiers à venir, il a également noté les impacts économiques, sociaux et aussi l'importance des valeurs. Il prend pour exemple le Championnat du monde d'escrime qui a eu lieu à Bourges au cours duquel les élus ont pu voir les coulisses, assister à la mise en valeur des athlètes et à la remise des récompenses. Il a été très ému d'avoir rencontré les acteurs de l'économie, du social avec notamment la Mission locale et le BIJ qui ont permis aux jeunes d'un quartier de Bourges de s'insérer en participant à l'organisation, créant ainsi une synergie entre les acteurs économiques, sociaux et sportifs.

L'un des autres enjeux soulignés, qui est un chantier porté par l'état, est celui des territoires carencés et de la désertification. L'intérêt est de travailler ensemble dans les territoires pour voir ceux qui sont carencés en termes d'installations sportives et d'équipements mais aussi sur le fonctionnement en termes de pauvreté et de précarité sportive (difficultés des clubs et pauvreté des habitants) pour retrouver les mots qui sont forts aujourd'hui à la Région : égalité, équité, justice sociale, justice sportive. Il faut retrouver ces vertus et il s'agit d'un travail qui se fait concrètement via des dispositifs mis en place et par la conférence régionale du sport qu'il faut relancer avec le CROS Centre-Val de Loire et peut-être avec d'autres acteurs pour travailler sur la représentation autour de cette instance.

Monsieur MOULAY indique que la région Centre-Val de Loire au travers du sport intervient sur l'aide aux équipements, aux installations sportives, les Cap'Asso, la formation, le conventionnement avec les ligues, avec le CROS Centre-Val de Loire, les aides aux clubs, aux manifestations, ... dispositifs en lien avec l'état.

Il y a aussi d'autres politiques régionales qui contribuent à améliorer la pratique sportive parce que, pour la Région, l'enjeu est le bien-être des concitoyens, des habitants.

Il précise également qu'il se tient à disposition pour rencontrer les Ligues et se déplacer, avec les services, afin de rappeler la politique régionale en matière de sport.

Monsieur MOULAY rappelle que la contractualisation avec les territoires au travers des contrats de solidarité territoriale et des contrats d'agglo est un point essentiel pour travailler avec les acteurs concernés et revitaliser les équipements, tout comme les équipements dans les lycées qui sont financés par la Région et pour lesquels une réflexion est à mener en ce qui concerne leur mutualisation.

Monsieur Moulay précise que les engagements de François BONNEAU sont intacts et qu'il souhaite maintenir un dialogue serein et travailler main dans la main avec le mouvement sportif.

JLD précise que les valeurs du sport sont celles de la république en ajoutant la laïcité et solidarité. En cas de situation particulière et de difficultés financières des familles, tous les clubs sont en capacité pour accueillir un enfant qui souhaiterait pratiquer une activité sportive.

Sylvie HIRTZIG, Directrice Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion sociale de la région Centre-Val de Loire et du Loiret,

Madame Hirtzig salue l'assemblée et indique qu'elle est contente et satisfaite de participer à l'AG du CROS Centre-Val de Loire et qu'elle apprécie travailler, depuis un an au sein de la Région, dans un climat serein avec des échanges francs permettant de discuter et de préciser le rôle de chacun.

Elle insiste sur la nécessité de travailler ensemble et d'être solidaire et souligne la cohérence que « jeunesse et sport » soit avec la « cohésion sociale ». Elle prend pour exemple le projet « DIPS » où un travail a été fait avec l'UFOLEP afin d'insérer par le sport une partie de la population qui en était éloignée. Elle précise qu'un travail est également à mener via les politiques de la ville.

Concernant le CNDS, Madame Hirtzig rappelle qu'il s'agit d'un choix politique de financer des emplois et non pas le fonctionnement des clubs au vu de la situation actuelle de l'emploi en France, que le sport est aussi un moyen d'insérer les personnes et qu'en insérant une personne, on développe l'activité permettant ainsi d'apporter des moyens supplémentaires à l'association.

Madame Hirtzig comprend la position des clubs sur ce sujet mais rappelle que les moyens sont stables et que les financements donnés sur les emplois vont au mouvement sportif.

Elle précise qu'il est important de se rappeler qu'il y a 3 ou 4 ans, le CNDS a été en danger car les financements étaient orientés sur des grands équipements, entraînant un grand déficit. Les politiques ont permis de remettre à niveau les financements du CNDS et ils sont maintenant stabilisés.

Dans la région, depuis un an, un diagnostic territorial est mené afin de connaître les équipements et les pratiques existant en région Centre-Val de Loire. Les travaux devraient pouvoir être présentés en fin d'été ou début d'automne. Une fois le diagnostic réalisé, un schéma des équipements et de la pratique sportive sera réalisé pour apporter à chaque habitant une proximité sportive.

Madame Hirtzig souligne que la France a besoin du mouvement sportif pour les Jeux 2024. Pour les JO 2012, il a été reproché que la population n'était pas derrière le projet. Il est donc important de mettre en place des actions de communication et de faire vivre cet événement pour soutenir la candidature de Paris.

Elle remercie également l'assemblée pour l'aide apportée par le mouvement sportif sur les contrats aidés et le service civique, le milieu sportif étant le champion de la proposition de contrats (70% des contrats).

Elle évoque le dispositif Sésame qui permet d'aider les jeunes à obtenir un financement pour des formations (CQP, brevet fédéraux, ...). Cette aide d'un montant de 3000€ est actuellement peu sollicitée alors que des moyens sont disponibles.

En conclusion, Madame Hirtzig remercie le CROS Centre-Val de Loire pour son invitation et son accueil.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le président Jean-Louis Desnoux clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 13h.

Marie-Noëlle NIVEAU

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire générale

Président